



Favorisons la mobilité des personnes fragiles, à pied, en fauteuil et à vélo



Pédalez, ça donne des idées !

Face à une **occupation abusive de l'espace urbain par les automobiles**, les enfants, les jeunes, les papis et mamies, les valides, les moins valides, les piétons, les rollers, les cyclistes, tous les habitants, souhaitent aujourd'hui **reconquérir leur ville**.

La ville doit évoluer

La ville n'est pas uniquement un espace de circulation en voiture, c'est aussi et surtout un espace de vie.

Pour des raisons de confort, d'accessibilité, de santé, d'économies, de solidarité, l'association Rue de l'Avenir œuvre pour:

- la **modération de la circulation motorisée en ville**: "moins de voiture, moins de vitesse", en proposant des modes diversifiés de déplacement (marche, vélo, roller...)
- l'amélioration de la qualité des espaces publics (aménagement, requalification, vie de quartier...)



Renseignements :

Vincent RONCA : 06.13.32.31.03

Stéphane DELEFORGE : 05.63.59.75.33

Web : <http://rue-delavenir-castres.jimdo.com>

e-mail : [ruedelavenir.castres@gmail.com](mailto:rudelavenir.castres@gmail.com)

Rendez-vous
le 2^{ème} samedi du mois à 10h
à l'Albinque



Rue de l'Avenir
Castres

BULLETIN D'ADHESION « Rue de l'Avenir – Castres »

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

e-mail :

Adhésion à l'année : 5 € (par chèque à l'ordre de Rue de l'Avenir – Castres)

A renvoyer à : Rue de l'Avenir – Maison des Associations – 81100 CASTRES